Image not found or type unknown

Violation de domicile du propriétaire

Par **ghorzi rabha**, le **09/11/2016** à **21:41**

Bonsoir, j ai donné mon préavis de 3 mois à mon propriétaire, il me téléphone lundi matin pour une visite à 12h15 que je refuse mais je remets la visite mardi à la même heure, mercredi soir je rentre et je m aperçois que ma propriétaire est rentrée pour une visite sans ma permission, je l appelle et je lui signale son intrusion chez moi, il me dit que c est un oubli et dans la conversation il me dit qu une visite est prévue vendredi, que faire si ça se renouvelle ? Cordialement.

Par **Visiteur**, le **10/11/2016** à **11:42**

Bonjour,
changez le barillet !

Par **ghorzi rabha**, le **10/11/2016** à **11:55**

Je viens de lui rappeler ses obligations de propriétaire et je pense à l avenir si ça se reproduit de porter plainte pour violation de domicile, merci du conseil grenouille. Bonne journée

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés